

DELTAGARD 20EW

GROUPE	3A	INSECTICIDE
--------	-----------	-------------

Insecticide

Suspension

POUR LA SUPPRESSION DES MOUSTIQUES ADULTES

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Deltaméthrine 20 g/l

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006 % à titres d'agents de conservation

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32656 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 1 l à vrac

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Sensibilisant cutané potentiel. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre. Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer directement les travailleurs, les autres personnes ou aux animaux domestique.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et les réparations. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Laver et ranger l'EPI séparément des autres vêtements.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR : Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, de mâcher de la gomme ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements/l'EPI immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres. Les utilisateurs doivent retirer l'EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.

PREMIERS SOINS : Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. **EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS D'INHALATION:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe aucun antidote particulier. L'exposition cutanée peut causer une sensation transitoire (picotement, brûlage, prurit, engourdissement). Traiter le patient selon les symptômes.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :
TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES.

TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET LES AUTRES INSECTES UTILES. Les applications sont généralement effectuées pendant les heures les plus fraîches de la nuit ou en tôt le matin ce qui permet de minimiser l'exposition à les abeilles butineuses et à les insectes utiles.

ENTREPOSAGE : SECOUER OU AGITER À FOND AVANT D'UTILISER. Le produit (dilué ou non dilué) doit être agité à fond avant l'utilisation. Éviter l'entreposage prolongé d'un surplus de formule dans l'équipement d'application. Entreposer dans le contenant d'origine. Entreposer le contenant à la verticale à la température ambiante. Éviter d'exposer à des températures extrêmes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des aliments, des semences, des engrais, des plantes et des denrées. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison. Afin d'éviter la contamination, ne pas entreposer avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

AVIS: Ce concentré doit être dilué dans de l'eau seulement; il ne peut être dilué dans de l'huile.

ÉLIMINATION:

Élimination du contenant recyclable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus près. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la bouillie de pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du contenant réutilisable/à remplissages multiples: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

191213

DELTAGARD 20EW

GROUPÉ	3A	INSECTICIDE
--------	-----------	-------------

Insecticide

Suspension

POUR LA SUPPRESSION DES MOUSTIQUES ADULTES

POUR USAGE EXTÉRIEUR SEULEMENT

USAGE COMMERCIAL

PRINCIPE ACTIF : Deltaméthrine 20 g/l

Contient du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,036 %, du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0017 % et du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0006 % à titres d'agents de conservation

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 32656 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 1 l à vrac

2022 Environmental Science CA Inc.
137 Glasgow Street, Suite 210, Unit 111,
Kitchener, Ontario,
N2G 4X8

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

<https://www.ca.envu.com>

En cas de déversement, d’empoisonnement ou d’incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)

SECTION 1 – AVIS

AVIS À L’UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d’emploi qui figure sur la présente étiquette. L’emploi non conforme à ce mode d’emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SECTION 2 – PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Sensibilisant cutané potentiel. Nocif en cas d’ingestion, d’inhalation ou d’absorption cutanée. Cause une irritation modérée des yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Bien se laver avec de l’eau et du savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d’aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Ne pas appliquer ce produit de manière à exposer directement les travailleurs, les autres personnes ou aux animaux domestique.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le traitement, le nettoyage et les réparations. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l’entretien de l’EPI. À défaut de directives précises pour le matériel lavable, utiliser un détergent et de l’eau chaude. Laver et ranger l’EPI séparément des autres vêtements.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ DE L’UTILISATEUR: Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer, de mâcher de la gomme ou d’aller aux toilettes. Retirer les vêtements/l’EPI immédiatement si le pesticide s’est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d’enfiler des vêtements propres. Les utilisateurs doivent retirer l’EPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l’extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d’enfiler des vêtements propres.

SECTION 3 – PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION :	<ul style="list-style-type: none"> • Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. • Faire boire un verre d'eau si la personne empoisonnée est capable d'avaler. • Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. • Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :	<ul style="list-style-type: none"> • Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. • Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :	<ul style="list-style-type: none"> • Enlever tous les vêtements contaminés. • Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION :	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacer la personne vers une source d'air frais. • Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. • Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe aucun antidote particulier. L'exposition cutanée peut causer une sensation transitoire (picotement, brûlure, prurit, engourdissement). Traiter le patient selon les symptômes.

SECTION 4 – PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE POUR LES ORGANISMES AQUATIQUES.

TOXIQUE POUR LES ABEILLES ET LES AUTRES INSECTES UTILES. Les applications sont généralement effectuées pendant les heures les plus fraîches de la nuit ou en tôt le matin ce qui permet de minimiser l'exposition à les abeilles butineuses et à les insectes utiles.

SECTION 5 – ENTREPOSAGE

- **SECOUER OU AGITER À FOND AVANT D'UTILISER.** Le produit (dilué ou non dilué) doit être agité à fond avant l'utilisation.
- Éviter l'entreposage prolongé d'un surplus de formule dans l'équipement d'application.
- Entreposer dans le contenant d'origine.
- Entreposer le contenant à la verticale à la température ambiante. Éviter d'exposer à des températures extrêmes.
- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des aliments, des semences, des engrais, des plantes et des denrées.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ni autour de la maison.
- Afin d'éviter la contamination, ne pas entreposer avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

AVIS : Ce concentré doit être dilué dans de l'eau seulement; il ne peut être dilué dans de l'huile.

SECTION 6 – ÉLIMINATION

Élimination du contenant recyclable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus près. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures à la bouillie de pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination du contenant réutilisable/à remplissages multiples: En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir: Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

SECTION 7 – MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre le mode d'emploi relatif aux abeilles à la rubrique Précautions environnementales.

PULVÉRISATION À ULTRA BAS VOLUME POUR LA SUPPRESSION DES MOUSTIQUES :

DELTAGARD 20EW doit être appliqué sous la forme de pulvérisation à ultra-bas volume (UBV) pour supprimer les moustiques adultes dans les zones résidentielles, industrielles, urbaines/municipales et récréatives infestées par les moustiques adultes. Endroits d'utilisation incluent les parcs, sites de camping, champs athlétiques, terrains de golf, terrains de jeux, les bords de chemin, tels les bords de routes, décharges, jetons, et les décharges de pneus.

DELTAGARD 20EW peut être appliqué pour supprimer les moustiques adultes sur les superficies non en culture adjacente aux terres cultivées.

Directives de taux et d'applications supplémentaires :

Appliquer 25 à 75 ml de DELTAGARD 20EW par hectare (0,5 à 1,5 g de deltaméthrin par hectare). Le taux le plus élevé de l'étiquette est recommandé pour la végétation dense et lors du ciblage contre les espèces difficile à supprimer. Des traitements supplémentaires peuvent être effectués si les moustiques continuent à être un problème. NE PAS effectuer des applications supplémentaires à un intervalle de moins de 3 jours. NE PAS effectuer plus de 10 applications par année.

Période d'application :

Pour des résultats optimums, appliquer lorsque les moustiques sont très actifs et que les conditions météorologiques favorisent le maintien à proximité du sol du nuage de pulvérisation dans la colonne d'air. Une inversion des températures de l'air et une brise légère sont préférables. Il est recommandé de faire les traitements durant les heures plus fraîches de la nuit ou tôt le matin. Appliquer lorsque la vitesse du vent est égale ou supérieure à 1,6 km/h.

Équipement d'application :

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Appliquer DELTAGARD 20EW avec un pulvérisateur non thermique à volume ultrabas (VUB) monté sur camion ou véhicule pour supprimer les moustiques adultes. NE PAS APPLIQUER avec un pulvérisateur, vaporisateur et/ou brumisateurs VUB portatifs (automatisée ou manuelle), à main ou à réservoir dorsal, ni par un pulvérisateur pneumatique.

Détermination de la taille des gouttelettes pour l'équipement d'application terrestre :

L'équipement de pulvérisation doit être ajusté de façon que le diamètre médian volumétrique (DMV) se situe entre 8 et 30 microns ($8\mu \leq D_{v0,5} \leq 30\mu$) et que 90 % de la bouillie de pulvérisation soit contenue dans des gouttelettes inférieures à 50 microns ($D_{v0,9} < 50\mu$). Les directives du fabricant ou du fournisseur de l'équipement, ou encore un test utilisant un instrument de mesure au laser, doivent être utilisés pour ajuster l'équipement afin qu'il produise un spectre de tailles de gouttelettes acceptables. L'équipement d'application doit être testé au moins une fois par année afin de confirmer la pression à la buse et le calibrage approprié du débit de la buse.

Aérosol non thermique à VUB (Brouillard froid) :

Appliquer à l'aide d'un équipement non thermique UBV monté sur camion ou véhicule capable de produire le spectre de gouttelettes requis. Fonder les calculs de la superficie (hectare) sur la largeur de la bande recommandée par le fabricant de l'équipement. Ne pas dépasser 75 ml de DELTAGARD 20EW par hectare (1,5 g de deltaméthrine par hectare) par intervalle de 3 jours. Une bande optimale est créée lorsque ce produit est appliqué à partir d'un camion qui se déplace perpendiculairement à la direction du vent. Diriger la tête de pulvérisation de l'équipement de façon à produire une distribution uniforme du nuage de pulvérisation dans toute la zone à traiter.

Ce produit peut être appliqué avec un générateur d'aérosol à froid UBV, ou tout autre équipement conçu pour les applications d'aérosol UBV non thermique. Le taux d'application souhaité peut être obtenu dans différentes conditions en modifiant le taux de dilution de ce produit, le débit de l'insecticide au niveau de l'équipement de pulvérisation et la vitesse du véhicule. Des exemples sont donnés dans le tableau suivant :

Débit fondé sur une largeur de bande de 91,5 mètres

Taux d'application	Vitesse du véhicule	Débit en litres par minute				
		Non dilué	Dilué 1:1	Dilué 1:2	Dilué 1:3	Dilué 1:4
25 ml de DELTAGARD 20EW par hectare (0,5 g de deltaméthrine par hectare)	8 km/h	0,03	0,06	0,09	0,12	0,15
	16 km/h	0,06	0,12	0,18	0,24	0,30
	24 km/h	0,09	0,18	0,27	0,36	0,45
	32 km/h	0,12	0,24	0,36	0,48	0,60
50 ml de DELTAGARD 20EW par hectare (1,0 g de deltaméthrine par hectare)	8 km/h	0,06	0,12	0,18	0,24	0,30
	16 km/h	0,12	0,24	0,36	0,48	0,60
	24 km/h	0,18	0,36	0,54	0,72	0,90
	32 km/h	0,24	0,48	0,72	0,96	1,20
75 ml de DELTAGARD 20EW par hectare (1,5 g de deltaméthrine par hectare)	8 km/h	0,09	0,18	0,27	0,36	0,45
	16 km/h	0,18	0,36	0,54	0,72	0,90
	24 km/h	0,27	0,54	0,81	1,08	1,35
	32 km/h	0,36	0,72	1,08	1,44	1,80

Directives de mélange :

DELTAGARD 20EW doit être appliqué avec de l'équipement propre et convenablement calibré. Avant d'ajouter le DELTAGARD 20EW, s'assurer que le réservoir, les filtres et les

buses du pulvérisateur ont été bien nettoyés et que le système d'agitation fonctionne normalement.

SECOUER OU AGITER À FOND AVANT L'UTILISATION. Le produit (dilué ou non dilué) doit être agité à fond avant l'utilisation.

Ce concentré doit être dilué dans de l'eau seulement; il ne peut être dilué dans de l'huile. Remplir le pulvérisateur à moitié d'eau propre. Ajouter le produit tout en agitant. Ajouter le reste de la quantité d'eau requise.

Une agitation appropriée doit être maintenue pendant l'application pour s'assurer de l'uniformité de la bouillie de pulvérisation.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, DELTAGARD 20EW contient un insecticide appartenant au groupe 3A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à DELTAGARD 20EW et à d'autres insecticides du groupe 3A. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le DELTAGARD 20EW ou les insecticides du même groupe 3A avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec 2022 Environmental Science CA au 1-888-283-6847.

DELTAGARD est une marque déposée de 2022 Environmental Science CA.

191213